Bulletin spécial

Le 11 janvier 2017

À tous les membres d'OSSTF/FEESO

Ententes de principe conclues par le SCFP et l'AEFO

Plusieurs d'entre vous ont entendu dans les reportages des médias au cours des derniers jours que le SCFP, représentant le personnel de soutien en éducation, a accepté une prolongation de ses conventions collectives centrales en vigueur et que l'AEFO, représentant le personnel enseignant dans les conseils scolaires ontariens de langue française, a conclu une entente de principe pour une convention de deux ans, s'échelonnant de septembre 2017 à août 2019.

La prolongation de la convention du SCFP et l'entente de principe de l'AEFO sont assujetties à la ratification par les membres de chacun de ces deux syndicats.

L'entente de prolongation de la convention du SCFP n'aborde pas les mesures correctives à la suite de la victoire de la contestation de la *Loi 115* en vertu de la Charte dans laquelle le SCFP était partie prenante.

Comme nous l'avons mentionné dans le Bulletin spécial du vendredi 25 novembre 2016, les pourparlers entre OSSTF/FEESO et le gouvernement ont pris fin le 24 novembre sans aucune entente sur la prolongation des conventions collectives ou sur les mesures correctives à la *Loi 115*. Nous ne sommes pas retournés à la table et aucune autre date de discussion n'est prévue.

OSSTF/FEESO concentrera son attention à ses préparatifs en vue de la prochaine ronde de négociation centrale et locale et à se préparer à retourner devant les tribunaux pour une décision sur les mesures correctives à la suite de la contestation de la *Loi 115* en vertu de la Charte.

Consultez régulièrement la section *maFEESO* du site Web d'OSSTF/FEESO pour des renseignements à jour.